

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 98 (1962)  
**Heft:** 9

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.08.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

*Dieu Humanité Patrie*

# EDUCATEUR

## ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables: Educateur, André CHABLOZ, Lausanne, Clochetons 9; Bulletin, G. WILLEMIN, Case postale 3, Genève-Cornavin.  
Administration, abonnements et annonces: IMPRIMERIE CORBAZ S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98. Chèques postaux II b 379  
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 1.50; ÉTRANGER FR. 20.- • SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL: BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

### tableaux scolaires 62

L'envoi aux abonnés se fera dès septembre. Abonnement: 4 tableaux par année, 13 francs. S'adresser au Schweizerischer Lehrerverein (SLV), Bechenhofstrasse 31, Zurich 6. Postadresse: Postfach Zurich 35, ou à Ernest Ingold & Co, Herzogenbuchsee.

pour 1962



N° 113 *La basse-cour*

Peintre :  
Hans Haefliger, Wallbach (AG)



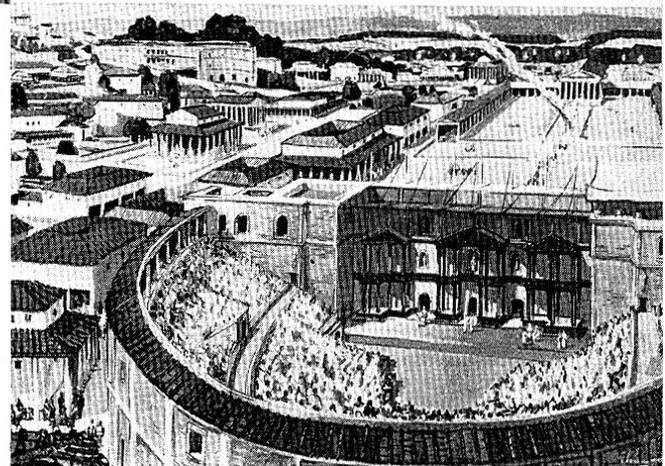
N° 116 *Plantation de coton*

Peintre : Marco Richterich, Bienne



N° 114 *Village tessinois*

Peintre : Ugo Zaccheo,  
Locarno



N° 115 *Aventicum*

Peintre : Serge Voisard, Moutier



## Prévoyance par ses propres moyens

85 000 personnes

ont conclu en 1961, auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine, pour plus de

**1 milliard de francs de nouvelles assurances**

et en outre pour

**39 millions de francs de rentes annuelles**

Ainsi, ces personnes — conscientes de leurs responsabilités — ont fait acte de prévoyance pour de longues années en faveur de leur famille et pour leurs vieux jours. De nombreux employeurs également ont contribué à la sécurité de leur personnel en contractant une assurance de groupe auprès de notre Société.

Pour la première fois, la somme assurée par les nouveaux contrats conclus en une seule année dépasse le milliard. Voilà bien la preuve de la grande confiance témoignée à notre Société dans tous les milieux de la population. Depuis plus de 100 ans, notre Société s'efforce de justifier cette confiance en améliorant toujours ses prestations. Fondée sur le principe de la mutualité pure, elle attribue tous ses bénéfices à ses assurés.

SOCIÉTÉ SUISSE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE

## RENTENANSTALT

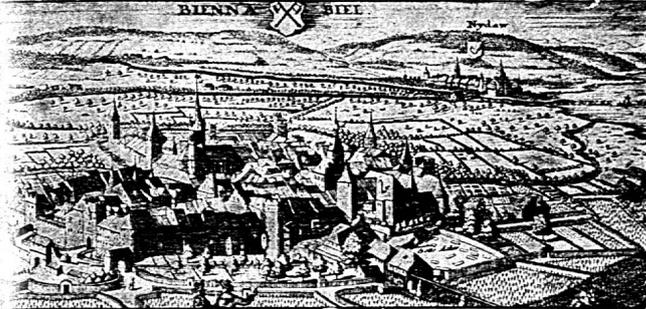
La plus ancienne et la plus importante des sociétés suisses d'assurances sur la vie

Siège social à Zurich

Agences générales à

Aarau, Bâle, Berne, Bienne, Coire, Fribourg, Genève, Glaris, Lausanne, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Romanshorn, St-Gall, Sion, Soleure, Winterthour, Zurich

## PARTIE CORPORATIVE



Du 22 au 24 juin prochain, Bienne accueillera les participants au XXX<sup>e</sup> Congrès SPR. Des participants nombreux, espérons-le. Le Comité d'organisation, en tout cas, travaille ferme, depuis des mois, pour que cette rencontre estivale offre autant d'agrément que d'intérêt. On s'en rendra compte lorsque paraîtra le programme détaillé de ces journées.

L'un des agréments qui, en dépit de tout le soin apporté à l'ordonnance de ce programme, ne pourra pas y être inscrit « officiellement », c'est la découverte de la ville elle-même. On sait comme il en va dans ces circonstances : l'horaire est chargé ; et comme nos collègues sont par avance pénétrés de gratitude pour tout ce que le Comité d'organisation a préparé ou fait préparer en leur honneur, ils tiennent à ne pas en perdre une miette ; dès lors, le cheminement au long des rues tourne plus souvent au marathon pour passer d'une salle à l'autre qu'à une amicale flânerie...

Qu'il y ait là quelque exagération ? Sans doute : il ne doit pas être impossible, à qui le veut bien, de distraire une demi-heure pour parcourir quelques quartiers de la ville. Les délégués, en tout cas, ne sauront rester insensibles au charme de la « Vieille Ville », puisqu'ils y tiendront leur assemblée. L'Hôtel de Ville, en effet, où ils siégeront, se situe en bordure de la

## Le billet du Congrès

place du Bourg — une curieuse place triangulaire, en pente assez marquée, que domine la fontaine monumentale de la Justice. Un peu plus loin, reliée au bourg par d'étroites ruelles (où il faut bien peu pour qu'on se croie reporté en des siècles lointains), s'ouvre une autre place, le Ring, qui fut toujours le véritable cœur de la cité. Voici ce que dit d'elle, dans son livre « Vieux-Bienne » (Ed. du Griffon, Neuchâtel, 1952), M. Werner Bourquin :

« Le promeneur accède au Ring par une de ces minuscules ruelles latérales qui se dérobent presque au regard dès qu'on se trouve sur la place elle-même. L'ensemble architectural qu'elle forme en paraît clos et séduit aussitôt l'imagination par sa fantaisie et sa simplicité. Au premier abord, il semble que les Biennois y aient voulu traduire leur invincible attachement au sol, tant les lignes horizontales dominent dans le déploiement massif des arcades, le profil des toits et les variations moulurées des corniches. Mais Saint-Benoît, le temple allemand, brise cette harmonie terrestre à l'endroit même où le Ring tend à se défaire ; cette noble église dresse sans effort sa tour puissante vers le ciel et constitue l'élément antagoniste du lieu. Cette masse verticale, d'une robustesse primitive, s'atténue en deux rappels dont la grâce est exquise : l'élégante tourelle en encorbellement de l'Abbaye de la Forêt et la fière fontaine du Banneret ».

Combien d'autres attraits on pourrait dénombrer dans ce qui subsiste aujourd'hui de cette vieille cité de Bienne dont le cliché ci-dessus rappelle l'aspect général ! Mais il faut bien se borner. Et, à tout prendre, si bon nombre de nos collègues, qui ne les connaissent pas encore, ne découvrent que ces deux places lors de leur venue à Bienne, ce ne sera déjà pas si mal : ils y puiseront assurément le désir de parfaire, plus à loisir, cette découverte.

VAUD

VAUD

Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Robert Schmutz, Cressire 22, La Tour-de-Peilz.

## Subsides d'apprentissage et bourses d'études

Pour répondre au vœu du comité de l'Association des maîtres de classes supérieures, nous publions dans l'« Educateur » les conditions et formalités à remplir pour que nos élèves puissent toucher des bourses officielles ou privées leur permettant de continuer des études secondaires, professionnelles ou universitaires.

Nous abordons aujourd'hui les professions dépendant du Département de l'agriculture, de l'industrie et du commerce. Le dit département a publié, en 1960, une petite brochure intitulée :

« Subsides d'apprentissage  
Bourses d'études professionnelles »

qui traite de ces questions et que l'on peut obtenir au Service de la formation professionnelle. Nous remercions celui-ci de nous avoir aimablement autorisé à en tirer la plupart des renseignements que nous donnons ici.

Pour montrer dans quel esprit cette aide est apportée, nous nous permettons de citer quelques lignes de l'introduction :

« Rappelons qu'une bourse n'est ni une charité, ni une assistance, mais, au contraire, une distinction et un honneur pour celui qui en bénéficie. Les pouvoirs publics doivent considérer comme un devoir de soutenir les jeunes gens capables et travailleurs, de les aider à acquérir un métier. Plus tard, dans l'exercice de leur

profession, ces derniers rendront à leur pays des services parfois éminents. La communauté doit intervenir lorsque les circonstances spéciales ou la situation économique d'un candidat doué l'empêcheraient d'atteindre son but. Les dépenses de cette sorte ont leur place dans le budget de la formation professionnelle. »

### I. Subsidés d'apprentissage

*Bénéficiaires* : Les Vaudois au bénéfice d'un contrat officiel d'apprentissage délivré en Suisse.

Les Confédérés au bénéfice d'un contrat semblable pour autant que leurs parents soient domiciliés sur le territoire du canton de Vaud depuis trois ans au minimum et y paient leurs impôts.

*Formalités de demande* : Le Service de la formation professionnelle envoie des formules de demande à retourner remplies au dit service et accompagnées du livret de famille et du contrat d'apprentissage.

Si la demande est justifiée, le Conseil d'Etat accorde la bourse.

*Montant attribué* : 1200 francs au maximum pour tout l'apprentissage et 300 francs par année. Montant déterminé par les facteurs suivants : revenu de la famille, charges familiales, frais d'apprentissage et de transport entre autres.

Le subside attribué n'est pas obligatoirement remboursable si l'apprenti termine son apprentissage. Si le contrat est rompu par faute de l'apprenti, le Département peut exiger la restitution des sommes déjà versées.

### II. Bourses de voyage (transport)

*Bénéficiaires* : Les apprentis qui doivent suivre l'enseignement professionnel dans une autre localité que celle où a lieu leur apprentissage peuvent bénéficier d'un subside qui couvrira environ le 80 % des frais de chemin de fer (abonnement d'apprenti).

*La formule de demande*, délivrée par le Service de la formation professionnelle, doit être remplie par la direction de l'Ecole complémentaire professionnelle ou commerciale.

### III. Fonds vaudois des donations en faveur des apprentis indigents

*Conditions*. Etre Suisse et domicilié dans le canton depuis cinq ans au minimum et accomplir l'apprentissage également dans le canton. Obtenir des notes suffisantes dans les cours.

A égalité de mérite, on donne la préférence aux candidats qui se destinent à une carrière où l'on manque de main-d'œuvre indigène qualifiée.

Bourses annuelles renouvelables. Montant variant entre 40 francs et 100 francs par mois, selon les conditions familiales et d'apprentissage.

Sur demande, le Service de la formation professionnelle envoie une formule spéciale qui doit être retournée accompagnée du livret de famille, du livret scolaire et du contrat d'apprentissage.

### IV. Bourses d'études

Réservées aux jeunes gens ou jeunes filles effectuant des études professionnelles supérieures dans un technicum ou une école professionnelle (établissements officiels).

*Bénéficiaires* : Peuvent bénéficier d'une bourse : les Vaudois dont la famille est domiciliée en Suisse, les Confédérés dont la famille justifie d'un temps supé-

rieur à trois ans dans le canton de Vaud et y paie ses impôts.

Une différence est faite entre :

- a) les candidats entrant au technicum sans apprentissage préalable, et
  - b) ceux qui ont effectué, auparavant, un apprentissage dans une profession reconnue par la loi fédérale sur la formation professionnelle.
- a) bourse annuelle de 300 à 600 francs au maximum.
  - b) bourse annuelle de 300 à 3600 francs au maximum.

*Conditions* : Justifier de connaissances suffisantes pour pouvoir suivre avec fruit l'enseignement supérieur. Fournir la preuve que la famille n'est pas en mesure de subvenir seule aux frais.

La formule de demande, que l'on peut se procurer au Service cantonal de la formation professionnelle, doit être retournée accompagnée d'une attestation du technicum, du livret de famille, du certificat de capacité professionnelle ou du livret d'études secondaires.

*Remboursement* : Pas d'obligation de remboursement. Toutefois, si le bénéficiaire suspend ses études par manque d'application, la restitution des sommes déjà versées peut être requise.

Nous rappelons que les élèves des classes supérieures peuvent suivre le cours préparatoire qui se donne à Lausanne, en été, et entrer au technicum (Ecole supérieure technique) de Genève en automne.

Un certain nombre de communes accordent également des subsides d'apprentissage. En voici la liste :

Bassins, Le Chenit, Cully, Giez, Lausanne, Lutry, Montreux, Moudon, Orbe, Prilly, Renens, Rivaz, Rossinière, Rougemont, Sainte-Croix, Rovray, La Tour de Peilz, Vevey, Villars-Mendraz, Yverdon.

R. S.

### Du « Clair de la lune » à la « Suite en ré », de J.-S. Bach...

Notre collègue Robert Ecoffey de Radio-Lausanne présentera avec ses élèves du Collège de Saint-Roch la grande audition du Bébé-Orchestre, au Théâtre municipal de Lausanne, samedi 10 mars 1962, à 17 h. 15. Deux cents élèves de nos écoles, formant quatre orchestres progressifs, joueront le programme complet du Bébé-Orchestre avec texte de R. Ecoffey. La nouveauté sera la présentation d'une fanfare-harmonie scolaire mixte (Ecublens) dont tous les exécutants ont joué préalablement du violon ou du violoncelle. La manifestation est au bénéfice de la Fédération vaudoise des Colonies de vacances, président M. Jaccottet, directeur des écoles Lausanne.

### Guilde de travail (techniques Freinet)

#### Après notre appel au sujet de l'incendie de la CEL

Une interversion de lignes avait rendu incompréhensible un passage de notre appel du 26 janvier. Puis la rectification qui devait suivre s'est égarée entre la poste et le bulletinier. Pas de chance ! C'est donc tardivement que nous vous disons qu'il fallait lire :

« ... nous sommes tous solidaires de Freinet, qui est avant tout un maître d'école comme chacun de nous. Aussi nous invitons tous ceux qui voudraient faire un geste à utiliser le CCP de la Guilde de travail, Lausanne, II. 17311.

Nous nous permettons de rappeler cette action à votre générosité. Merci d'avance.

Le comité.

**Postes au concours**

**Chavannes-sur-Renens** : Instituteur primaire - Institutrice primaire ou semi-enfantine.

**Chavornay** : Deux institutrices primaires. Entrée en fonctions au printemps 1962.

**Donneloye** : Instituteur primaire.

**Ferlens** : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 24 avril 1962. Obligation d'habiter au collège.

**Gimel** : Maître de classe supérieure. Entrée en fonctions : 24 avril 1962. Un appartement de 3 pièces et cuisine à disposition.

**Grandcour** : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : fin avril 1962.

**Le Chenit** : Tous les postes mis au concours dans la « FAO » du 20 février concernent la localité du **Sentier**.

**Oleyres** : Instituteur primaire.

**Avenches** : Instituteur primaire - Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 24 avril 1962.

**Begnins** : Institutrice primaire. Entrée en fonctions : 1er novembre 1962. - Institutrice semi-enfantine.

**Bullet** : Instituteur primaire.

**Essertines-sur-Yverdon** : Instituteur primaire.

**Fey** : Instituteur primaire. - Institutrice primaire.

**La Rippe** : Institutrice primaire.

**Montmagny** : Institutrice primaire.

**Provence** : Institutrice semi-enfantine à Provence.

**Yens** : Instituteur primaire. Entrée en fonctions : 24 avril 1962. Appartement à disposition.

**Poste au concours**

Nous attirons l'attention de nos lectrices sur l'annonce ci-après relative au poste vacant de maîtresse d'application à l'Ecole normale.

**ECOLE NORMALE DU CANTON DE VAUD**

Le poste suivant est au concours : *Maîtresse d'application* (classe primaire des degrés inférieur et moyen). Classe de traitement : 13/11 (Fr. 12 650.— à Fr. 18 750.—). Titre exigé : brevet vaudois pour l'enseignement primaire. Entrée en fonctions : 1er mars 1962.

*Délai d'inscription* : 20 mars 1962. Prière de consulter la « Feuille des Avis Officiels » du mardi 6 mars 1962.

**« Souvenirs d'un régent vaudois »**

Henri Peitrequin

L'éditeur et l'auteur remercient tous les membres du corps enseignant romand qui ont souscrit jusqu'à ce jour. A leur grand regret, des difficultés imprévues ayant surgi, il leur sera impossible de faire l'envoi de ce volume en mars.

De plus, la décision a été prise de laisser la souscription ouverte jusqu'à fin mars, aux mêmes conditions, avec un petit changement pour faciliter les comptes : Corps enseignant romand, actif et retraité, 4 fr. 20, normaux des cinq écoles 3 fr. 90, mais somme à verser à réception au CCP : « Editions Couleurs, Eugène Cordey, Lausanne ».

**média**

pour le calcul des moyennes scolaires.  
Case postale 41655, La Chaux-de-Fonds.

**Aides familiales**

*Au moment où, d'autre part, nous traitons, à travers celui des bourses, le problème de la formation professionnelle, nous pensons que l'appel suivant, émanant de l'« Aide familiale en Suisse romande », a sa place dans cette chronique. S'il peut, par votre intermédiaire, chers collègues, encourager quelques jeunes filles, libérées des écoles en avril prochain, à choisir ce métier, il aura atteint son but.*

**Mathilde K : Ce beau métier que nous aimons**

Un regard clair, un sourire jeune, des mains fines. Mathilde K. est aide familiale dans une petite ville de Suisse romande. Comme je lui demande de définir son métier, elle en fait le bilan brièvement :

— Sur le plan éthique, nous nous efforçons d'aider la vie de famille à se maintenir. Trop d'enfants accusent des troubles lorsqu'un événement les sépare du milieu familial. Trop de femmes accablées de fatigue se laissent gagner par un découragement qui sape l'harmonie du foyer. La vie moderne met à l'épreuve la vieille tradition familiale. Nous venons aussi au secours des vieillards.

— Sur le plan pratique ?

— Nous devons être capables de remplacer une maîtresse de maison en toute circonstance, de nous occuper d'un malade, d'enfants au berceau ou d'écoliers.

— Suffisez-vous à cette tâche ? Etes-vous assez nombreuses dans le pays ? Où avez-vous appris votre métier ?

— Il faudrait que nous soyons plus nombreuses, notre action serait plus généralisée. Notre métier s'apprend dans des écoles spécialisées (pour la Suisse romande : *La Maison Claire*, à Neuchâtel, l'*Ecole d'aides familiales* à Fribourg). Le diplôme s'obtient après 12 à 18 mois d'études et de stages.

\*\*\*

L'aide familiale résout chaque jour le problème domestique d'un, de deux, de trois ou quatre foyers. Il suffit, en maints cas, qu'elle consacre quelques heures par semaine à une demeure pour que l'ordre apporté par sa main ramène l'harmonie, dans le ménage comme dans les esprits.

S.

A vendre, à prix très avantageux, un

**projecteur cinématographique**

16 mm. sonore, en excellent état. Garantie. Un projecteur LEITZ PRADO 250 pour diapos et films fixes; un écran perlé 210 x 160. Tél. (032) 2 84 67 (heures des repas). Démonstration sur place.

**Essayez  
la nouvelle  
SMITH-CORONA  
Galaxie**

Echange  
Location  
Occasions

Location déduite en cas d'achat

Place St-François  
Tél. (021) 23 54 31



**M. Guiraud**  
machines à écrire  
LAUSANNE

GENÈVE

GENÈVE

## Union des instituteurs genevois Syndicat de l'enseignement

Document scellant l'unité du corps enseignant  
primaire et enfantin genevois

### Déclaration

Désireux de s'unir dans leur action corporative et pédagogique afin de sauvegarder les droits du corps enseignant primaire enfantin et d'œuvrer pour le bien de l'école publique genevoise, l'Union des instituteurs genevois, en vertu des décisions prises par ses assemblées plénières du 5 novembre 1958 et du 14 février 1962, et le Syndicat de l'enseignement, en vertu des décisions prises par ses assemblées générales extraordinaires du 12 novembre 1958 et du 31 janvier 1962, déclarent :

1. Le Syndicat de l'enseignement engage ses membres à adhérer à l'Union des instituteurs, qui est seule habilitée à représenter le corps enseignant primaire et enfantin.
2. Après l'expérience concluante de ces trois dernières années l'UIG et le SE se font confiance pour la suite de leurs rapports. Le SE reste assuré d'une participation équitable aux organes représentatifs (UIG, SPR, DPT).

Ces dispositions entrent en vigueur dès leur adoption par les assemblées et abrogent la convention du 12 décembre 1958.

Pour le Syndicat de l'enseignement :  
Pour l'UIG :

La présidente : *F. Tréand*. Le président : *R. Journet*.

Les vice-présidentes :

*M. L. Vachoux*. *M. Meyer de Stadelhofen*.

### Assemblée administrative annuelle du 1er mars 1962

#### Partie officielle

Présidées avec humour par A. Morard, 1er vice-président, nos assises annuelles se déroulèrent selon le protocole habituel, si bien rodé qu'il a fallu moins de 75 minutes pour faire le tour d'un ordre du jour minuté comme la trajectoire d'une fusée.

9.40 — Ouverture des feux par le président de l'assemblée, qui salue nos invités : A. Perrot, président SPR, G. Willemin, rédacteur du Bulletin, G. Ehinger, président SPV, W. Guyot, vice-président de la SPN, Baillet, délégué de la section de l'Ain du SNI, encadrés par nos charmantes présidentes Mlle Vachoux (UIGD) et Mme Meyer de Stadelhofen (UAEE).

9.45 — Lecture du procès-verbal de la dernière AAA, par Cl. Goy ; approuvé.

9.50 — Notre dynamique président R. Journet lit son rapport annuel où il passe en revue l'activité de l'UIG au cours de 1961, avec toute la concision de l'homme d'action qui relate les péripéties des luttes et des victoires communes, sans oublier les problèmes qui nous tiennent à cœur mais dont la solution est plus ou moins lointaine. Cet intéressant rapport paraîtra prochainement dans l'*Educateur*, c'est pourquoi je vous fais grâce des commentaires qu'il contient.

10.05 — Le message du trésorier ayant été publié (et supposé lu) dans le bulletin SPR No 7, son auteur Pierre Haubrechts en extrait la substantifique moelle pour en enrober la pilule qu'il nous fera avaler sans douleur... après les élections statutaires. Il s'agit de la

cotisation réclamée à nos membres pour faire face dignement aux charges accrues de notre association en pleine forme, depuis la création de son Centre d'information en 1959 et sa marche vers l'Unité, tout récemment retrouvée. Les collègues présents ont ainsi approuvé les 40 francs demandés, seuls 4 abstentionnistes ayant tenu à marquer le coup.

Les vérificateurs, dont le rapport a été lu par Schlaeppi, approuvent les comptes et donnent décharge de ses soucis 1961 au trésorier expert qu'est Haubrechts.

10.35 — *Elections au bulletin secret*. Le président est réélu brillamment (maximum de voix — 1 blanc). Les vice-présidents Gallay et Soldini, les 12 adjoints proposés par le comité obtiennent entre 96 et 80% des voix. Ce sont dans l'ordre de succès : Genequand ; Goy, Morard et J.-J. Probst ; Fiorina ; Hutin ; Martin, Fontana et Perrenoud ; Haubrechts et Racine ; Marguet.

Vérificateurs des comptes pour 1962 : Jordan, Schlaeppi, Maison, Dailly.

Correspondant au Bulletin SPR : Fiorina.

Enfin, les délégués UIG à la SPR, au Cartel, aux divers examens, commissions et groupements, proposés par le comité, défilent au pas de charge.

11.05 — C'est bien la première fois que nous est rendue si vite la liberté de souffler un peu. Et les conversations de se nouer au gré des rencontres, dans une détente complète.

#### Partie oratoire

La sécheresse des élections fut heureusement entrecoupée par le flot des discours, plus ou moins éloquentes, mais toujours empreints d'émotion.

*Baillet*, notre collègue et ami de l'Ain, qui n'a jamais manqué une de nos AAA depuis l'armistice — sa fidélité devrait servir d'exemple à nos trop nombreux absents — évoque les tracas de nos voisins sur les plans politique et scolaire : guerre d'Algérie, laïcité, réforme de l'enseignement public, lutte pour les traitements dont l'échelle est satisfaisante mais les échelons supérieurs inaccessibles. D'où grève administrative !

Se rabattant sur les heureuses relations sportives avec l'UIG qui alimentent la presse de l'Ain, il souhaite pour 1962 que les jeunes maîtres, comme leurs aînés, gardent la même foi en leur métier et affermissent leur sens des responsabilités et de la solidarité internationales.

A. Perrot, président de la SPR pour la 4<sup>e</sup> et dernière fois, nous fait part de ses soucis lancinants et des problèmes en cours : réanimation de la Romande. Congrès 1962, « Educateur », participation à l'Expo 64. Il nous informe que le Centre d'information national sera inauguré le 1<sup>er</sup> avril (?) à Genève au BIE. Et il termine par les souhaits d'usage.

G. Ehinger, président de la SPV, évoque en passant nos problèmes communs : sauvegarde de la formation des instituteurs, amélioration des salaires, réforme scolaire, cohésion des enseignants... A croire que le propre de l'homme, c'est de ne jamais être satisfait...

*Gaudin*, que la retraite a à peine effleuré, s'est chargé des panégyriques qui précèdent la remise des plats aux nouveaux honoraires que nous fêtons aujourd'hui.

*Jules Arpin* (absent), attaché depuis 1912 à l'Ecole des Croupettes, a été un bon maître et un membre fidèle de l'UIG, au comité de laquelle il vouait une entière confiance.

*Gustave Lecoultre* est le type du pédagogue consciencieux à l'extrême. Aux temps héroïques de l'Union, il a présidé le groupe des stagiaires et sous-régents et fait partie de cette fameuse phalange des Croupettes menée par Rast. Elle monta des spectacles à succès tels que « Les Deux Moulins » et « La Belle au Bois dormant », dont les recettes permirent d'équiper l'école et de créer l'orchestre des Croupettes dirigé par Lecoultre. Infatigable, ce dernier s'occupa durant 17 ans de l'École en plein air de Varembe où il passait les mois d'avril à septembre. En 1934 il quitta l'École des Croupettes pour la Maison des Charmilles dont il dirigea la classe d'orientation jusqu'en 1941. C'est alors qu'il embrassa le Directoriat, puis l'Inspectorat, tout en fonctionnant comme expert aux examens de recrues. En vérité, par ses multiples activités, Lecoultre a rendu de grands services à notre école populaire. C'est le plus beau compliment qu'on puisse faire à un membre de l'UIG qui prend sa retraite.

*G. Lecoultre* remercie Gaudin. Il nous apprend qu'il est pour la deuxième fois membre honoraire ; la première fois, en 1942, quand il devint directeur. Mais il fut réintégré comme actif, tout en pratiquant la discrétion pour laisser la liberté d'expression aux jeunes collègues. Il tient, en outre, à féliciter l'UIG pour son activité et le CI pour son magnifique travail.

#### Propos de table

Au cours du repas présidé par Soldini et qui rassembla une soixantaine de collègues de tout âge entourant nos honoraires, dont *Charles Duchemin*, conseiller d'Etat, l'atmosphère fut des plus gaies. Il est vrai que le nouveau comité élargi se sent prêt à défendre la profession et l'école, avec la collaboration des autorités, chaque fois que nous tirerons tous à la même corde dans le même sens.

Comme le matin notre collègue Duchemin avait été retenu ailleurs par ses fonctions, c'est au dessert que Gaudin fit l'éloge de celui qui a fait — comme on dit — valoir ses droits à la retraite. Pour notre ami, ce n'est qu'un euphémisme, car avoir sur les bras deux départements, ce n'est pas une sinécure. Gaudin sut évoquer savoureusement le passage de Duchemin à la tête de l'UIG. Heureux souvenirs puisque le vice-président du Conseil d'Etat nous dit qu'il a beaucoup plus appris de l'UIG qu'il ne lui a apporté. Il évoqua encore bien d'autres moments du passé, mais ce qui le réjouit le plus, c'est notre Unité retrouvée, lui qui a souffert de la scission après avoir tenté l'impossible pour l'éviter. Comme quoi tout s'arrange — en y mettant le prix ou le temps !

E. F.

#### Le coin du Centre

Le Centre est abonné à « *Tout l'Univers* », la première encyclopédie hebdomadaire, éditée par Hachette. Vous pouvez consulter à Vernier le 1<sup>er</sup> volume (numéros 1 à 12 reliés). L'ouvrage complet comprend 192 numéros, qui constitueront 16 volumes d'Encyclopédie et 4 volumes de Dictionnaire (4.000 p.). Cette publication est spécialement destinée aux écoliers, pour leur fournir une information complète, mise à leur portée, dans tous les domaines, avec le plus d'illustrations en couleurs possible.

#### Syndicat de l'enseignement, Genève

Notre assemblée administrative annuelle aura lieu le mercredi 14 mars, à 17 h. 15, 16, rue des Chaudronniers.  
Le comité.

#### Association antialcoolique du corps enseignant genevois

L'assemblée annuelle de l'Association antialcoolique du corps enseignant genevois aura lieu le mardi 20 mars, à 18 heures, au restaurant sans alcool de Montbrillant. Après la partie administrative et la présentation des rapports, à 19 heures, un repas en commun est prévu au prix de fr. 3.50.

Prière de s'inscrire pour le repas auprès de Mme N. Wicky, institutrice, téléphone : 33 65 97.

A 20 h. 30, M. Samuel Perret présentera une conférence avec de beaux clichés en couleurs : « Pourquoi je suis abstinent ? ».

Nous espérons que tous nos membres répondront à cet appel. Pour la conférence, l'entrée est libre et gratuite.

Cordiale invitation à tous les membres du corps enseignant.

#### Société genevoise de travail manuel et de réforme scolaire

##### Travaux de fêtes (Pâques, Fête des mères)

Dates : le jeudi matin de 8 h. 30 à 11 h. 30, les 29 mars et 5 avril 1962.

Local : Ecole du Grütli, 3e étage, salle 30.

Maitresse de cours : Mlle A.-Cl. Dunand, tél. 36 31 74.

Conditions : Fr. 2.50 pour les membres SGTM ; Fr. 4.50 pour les non-membres.

Finance de cours à payer lors de la première séance, fournitures comprises.

Inscriptions : auprès de M. R. Piguet, prés., Vandœuvres, tél. 50 12 77, dernier délai : samedi soir 24 mars 1962.

#### Cours normal suisse de Saint-Gall et Rorschach 1962

Le programme détaillé des cours de cet été est paru sous la forme d'une brochure disponible au Secrétariat de l'enseignement primaire. Des bulletins d'inscription y sont joints.

D'autre part, la liste même des cours organisés a été envoyée dans toutes les écoles, avec les Feuilles de travaux pratiques de mars 1962.

A noter la nouvelle formule « stage » des cours d'école active (durée 10 jours).

Les cours, d'une durée variable, s'échelonnent du 16 juillet au 11 août 1962.

Ne tardez pas à vous inscrire, dernier délai : 31 mars 1962.  
Le comité.

#### † Albert Richard

Après quelques jours de maladie, s'en est allé un collègue qui a joué un grand rôle dans notre association pendant les dernières années de la première guerre mondiale et après celle-ci.

Albert Richard avait connu le long noviciat qui était imposé aux jeunes instituteurs d'alors. C'est dire qu'au moment où les stagiaires et sous-régents, dont la situa-

tion matérielle était misérable, durent faire une petite révolution de palais pour être mieux défendus, il leur accorda tout son appui.

Entré au comité de l'Union en 1918, il en devint vice-président en 1919 et président en 1920 et 1921. Avec ses amis Emmanuel Duvillard et Edouard Laravoire surtout, il mena un rude combat pour la revalorisation des traitements. Tenace, courageux, débater avisé et éloquent, il sut convaincre magistrats et députés de la justesse de ses arguments et fit triompher presque toutes les revendications de l'Union.

Son mandat de président échu, Richard demeura encore quelques années membre du comité, prenant largement sa part de l'admirable effort que fut la « Semaine de l'enfant », faisant triompher avec talent et brio, au Congrès de la SPR de Genève, les thèses d'un rapport sur « L'école active », œuvrant au sein des commissions pédagogique et syndicale qui témoignaient de l'intense activité de notre association à cette époque agitée.

En 1924, il prenait la présidence de la Caisse maladie et invalidité des instituteurs, nouvellement créée, dont il avait été l'actif protagoniste avec Ch. Weber et Ed. Laravoire.

En 1926, Albert Richard était appelé par le Département de l'instruction publique à diriger les écoles de

la commune des Eaux-Vives ; par la suite, et jusqu'en 1949, année de sa retraite, il devint inspecteur d'écoles. En fin de carrière, il était à la tête d'une circonscription presque essentiellement rurale.

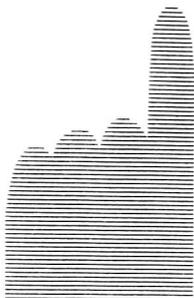
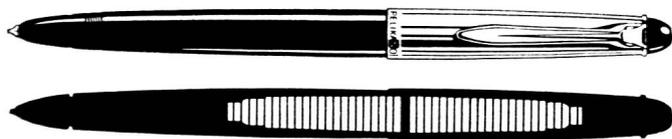
Quoique ouvert à tous les problèmes, Richard s'intéressa particulièrement à l'enseignement de l'arithmétique et collabora à la rédaction et à l'examen de plusieurs manuels encore en usage.

Très jeune déjà, et jusqu'à sa mort, il voua une attention spéciale aux œuvres de l'enfance : aux colonies de vacances d'abord, puis aux Cuisines scolaires des Eaux-Vives, où il servait les enfants, à leur repas de midi, avec fidélité, dévouement et discrétion.

Cette face de son activité n'était pas ignorée du Département, qui lui confia, pendant plusieurs années, l'inspection des classes gardiennes ; il accomplissait cette tâche, après ses absorbantes occupations d'inspecteur, avec une grande sollicitude.

Au temple des Eaux-Vives, où se pressait une foule d'amis, de collègues, d'anciens élèves, et où l'on notait plusieurs représentants des autorités, notre collègue F. Quillier, avant d'adresser un suprême adieu à Albert Richard, rappela sa belle carrière et exprima toute la reconnaissance que notre Union lui garde.

F. Q.



## Pelikano

le stylo à cartouche pour écoliers idéal avec cartouche de rechange améliore l'écriture - facilite l'enseignement.



pas d'encrier



pas de pâte

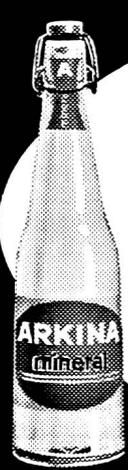


pas de doigts tachés



Fr. 10.90

Les cartouches sont remplies d'encre Pelikan 4001 dans la nuance gaie bleu-royal. Avec une seule cartouche, on peut écrire plus d'un cahier.



# ARKINA

## mineral

L'eau de table réputée pour ses propriétés médicinales et minéralogiques.

Reproduire textes, dessins, programmes, musique, images, etc., en une ou plusieurs couleurs à la fois à partir de n'importe quel « original », c'est ce que vous permet le



## CITO MASTER 115

L'hectographe le plus vendu. Démonstration sans engagement d'un appareil neuf ou d'occasion.

Pour VAUD/VALAIS/GENÈVE : P. EMERY, Pully - tél. (021) 28 74 02

Pour Fribourg/Neuchâtel/Jura Bernois :

W. Monnier, Neuchâtel - tél. (038) 5 43 70. — Fabriqué par Cito S.A., Bâle.

## NEUCHÂTEL

## NEUCHÂTEL

## Félicitations

à notre cher président, M. Roger Hügli, qui vient d'être nommé au secrétariat du Département de l'instruction publique qu'il pourra faire bénéficier de ses éminentes qualités de clairvoyance, d'aménité, de distinction. Nos vœux chaleureux l'accompagnent dans ses nouvelles fonctions !

W. G.

**Mise au concours de postes d'instituteurs, d'institutrices et de maîtresses spéciales**

**Hauterive** : 1 poste d'instituteur.

**Lignièrès** : 1 poste d'institutrice.

**Cortailod** : 1 poste d'institutrice.

**Colombier** : 2 postes d'instituteurs.

**Auvernier** : 1 poste d'institutrice (9e année).

**Bevaix** : 1 poste d'instituteur.

**Peseux** : 1 poste d'instituteur.

**Couvet** : \* 1 poste de maîtresse ménagère.

**Noiraigue** : 1 poste d'institutrice.

**Fleurier** : \* 1 poste de maîtresse ménagère.

**Buttes et Travers** : \* 1 poste de maîtresse ménagère.

**St-Sulpice, Le Parc** : 1 poste d'instituteur.

**Les Bayards** : 1 poste d'institutrice.

**Dombresson** : \* 1 poste de maîtresse ménagère.

**Fenin-Villars-Saules** : 1 poste d'instituteur.

**La Brévine** : \* 1 poste d'institutrice.

**La Chaux-de-Fonds** : \* 1 poste de maîtresse de gymnastique.

\* Nomination pour régularisation de poste. Seule est autorisée à postuler la titulaire provisoire du poste.

Obligations : légales ; traitement : légal.

Examens de concours : seront fixés ultérieurement, s'il y a lieu.

Entrée en fonctions : début de l'année scolaire 1962-1963.

Adresser les offres de services avec pièces à l'appui **jusqu'au 17 mars 1962**, au président de la Commission scolaire de la commune intéressée et en avisant le secrétariat du Département de l'instruction publique, à Neuchâtel.

## JURA

## BERNOIS

## Assemblée du comité général de la SPJ

Le comité général de la SPJ s'est réuni à Delémont le 28 février, sous la présidence de M. Marc Haegeli. Après avoir salué la bonne vingtaine de membres présents et excusé les absences de MM. Rychner, secrétaire central de la S.I.B., Guéniat, directeur de l'Ecole normale de Porrentruy, et Baumgartner, rédacteur de l'Ecole bernoise — retenus soit par la maladie, soit par d'autres obligations professionnelles — le président rappela le terrible accident de Leysin qui vient de frapper si tragiquement l'école jurassienne et fit observer un instant de recueillement.

Mlle Landry, secrétaire, donna ensuite lecture du procès-verbal de la dernière assemblée, puis le président présenta le rapport d'activité de la SPJ. (Ce rapport sera publié prochainement dans « L'Educateur »).

Les comptes de l'exercice 1961 furent ensuite approuvés et déchargés en fut donnée au dévoué caissier, M. W. Gerber. Les recettes se sont élevées à 3226 fr. et les dépenses à 2063 fr. Quant au budget pour l'année 1962, il fut adopté à son tour par un vote unanime. L'assemblée entendit encore la lecture des comptes des « Fonds du Centenaire » de nos deux écoles normales ; elle nomma M. A. Berberat, inspecteur, au poste de délégué de la SPJ au comité de l'Ecolier romand et de Cadet Roussel ; elle ratifia la décision du comité SPJ de verser une subvention annuelle de 100 francs à l'administration des Journaux d'enfants cités plus haut, et décida de devenir membre collectif de la Ligue suisse pour la littérature de la jeunesse ; elle fixa enfin à fr. 4 le montant de la cotisation annuelle.

Elle adopta également — avec de vifs remerciements — le rapport annuel et les comptes du Centre d'information pédagogique, présentés par le gérant, M. Cramatte. Notre C.I.P. poursuit sa tâche avec constance. Il est de plus en plus apprécié, et l'on ne peut que souhaiter le voir se développer toujours davantage. Que nos collègues n'hésitent pas à y avoir recours !

Après avoir entendu d'aimables paroles de M. Bühler, directeur de l'Ecole normale de Berne-Hofwil et délégué de la S.I.B., l'assemblée, au cours d'une très cordiale discussion, étudia avec attention et intérêt le projet de réorganisation de la S.P.R. et les nouveaux statuts qui lui étaient soumis par le comité central S.P.R. A l'unanimité, elle donna mandat à ses 9 délégués d'appuyer chaleureusement le projet de nouveaux statuts. Elle est convaincue, en effet, que la S.P.R. doit être réorganisée et qu'il serait fort utile qu'elle eût un siège central et un secrétaire. Que décidera l'assemblée des délégués de Neuchâtel, qui doit se réunir le 10 mars ? Souhaitons que tous nos collègues romands soient aussi convaincus que les Jurassiens et acceptent de donner à leur société les bases solides qui lui permettront de travailler avec plus d'efficacité que jusqu'ici.

H. D.

**Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire**
**Programme des cours pour 1962**

(complète le communiqué du 23 février)

1. **Cours de manipulations élémentaires de sciences naturelles** : Une semaine. Maître de cours : M. Edm. Guéniat, dir. EN Porrentruy. Dates : 16-21 juillet. Lieu : Ecole normale, Porrentruy. Finance d'inscription : membres SJTMRS, 3 francs ; non-membres, 5 francs.
2. **L'Inclusal** (préparation biologique sous une matière plastique transparente) : Deux séances de deux heures. Maître de cours : M. Jean Wagner, prof. EN Delémont. Date : mai 1962. Lieu : Ecole normale Delémont. Finance d'inscription : membres, 3 francs ; non-membres, 5 francs.
3. **Confection d'un nichoir** (étude : les oiseaux) **et confection d'un fichier** (la documentation scolaire et son classement) : Une journée et quatre demi-journées. Maître de cours : M. Ch. Vogel, inst., Bellelay. Date : premier jour, le mercredi 4 avril. Lieu : école de

Bellelay. Finance d'inscription : membres, 3 francs ; non-membres, 5 francs.

4. **L'écriture au chablon** (initiation, emploi des chablons) : Deux fois deux heures. Maître de cours : M. Pierre Meury, maître au collège, Delémont. Lieu(x) et dates : à désigner suivant domicile et nombre de participants. Finance d'inscription : membres, 3 francs ; non-membres, 5 francs.
5. **Traitement des surfaces du bois** : a) pour candidats ayant suivi un cours complet sur bois ; b) pour candidats n'ayant pas suivi un cours complet sur bois. Quatre demi-journées. Finance d'inscription : 3 francs et 5 francs. Maître de cours : M. Roger Droz, maître de TM, Porrentruy. Dates : samedis 2, 16, 23, 30 juin. Lieu : Porrentruy, EN (év.).
6. **Travail sur métal** : (cours de quatre semaines). Maître de cours, M. Roger Droz, maître de TM EN Porrentruy. Dates : première quinzaine d'août (éventuellement deuxième quinzaine de juillet) et première d'octobre. Lieu : Porrentruy, EN (évent.). Fi-

nance d'inscription : membres, 10 francs ; non-membres, 12 francs.

**Remarques** : Pour certains cours, la participation est limitée quant au nombre. Les premières inscriptions seront prises en considération. Les collègues voudront bien prévoir un ou deux cours de remplacement pour le cas où l'un ou l'autre de ceux-ci ne pourrait avoir lieu.

**Renseignements et inscriptions** sont à adresser à M. M. Turberg, président de la SJTMRS, 16, chemin des Places, **Delémont**, jusqu'au samedi 10 mars 1962.

### Echange

Collègue hollandaise échange appartement confort 6 lits contre appartement en Suisse romande (préf. Genève) — (n'a besoin que de 2 lits). Du 14 juillet au 19 août.

Eventuellement, renseignements, tél. (022) 34 20 25. Frau S.G. Hagt de Vries, Eemwijkstr. 13, Voorburg bei Den Haag, Hollande.

## T R I B U N E   L I B R E   T R I B U N E   L I B R E

### Réflexions sur l'article

#### « Pour un vrai jeu démocratique » ou « n'abusons pas de cette rubrique »

Le soussigné pense, en effet, que « Tribune libre » permet à un collègue d'exprimer des idées personnelles qui n'engagent donc que leur auteur et non pas la SPV ni le CC.

Encore faut-il que ces idées soient d'ordre éducatif, pédagogique ou corporatif. Notre SPR et notre SPV étant apolitiques, il serait dangereux de profiter d'une rubrique ouverte à chacun pour y développer des idées politiques, militaires ou religieuses.

Je m'empresse de dire que les rédacteurs et bulletiniens s'en sont bien gardés jusqu'ici et je n'accuse pas non plus Christian Ogay d'avoir écrit un article d'ordre politique. Je suis au contraire heureux de constater qu'il s'est borné à déplorer « un manque d'informations proprement effarant » au sujet de la votation fédérale des 31 mars et 1<sup>er</sup> avril 1962. Son propos —

dit-il — est d'engager les comités de sections, d'associations communales, etc., à mettre sur pied des séances contradictoires d'informations sur l'initiative anti-atomique.

Or, dans toutes les grandes localités, se sont constitués des « comités » qui organiseront des conférences (espérons-le contradictoires) que pourront suivre tous ceux qui le voudront. La presse de tous bords a déjà parlé et parlera encore (il reste 1 mois) de cette question d'actualité.

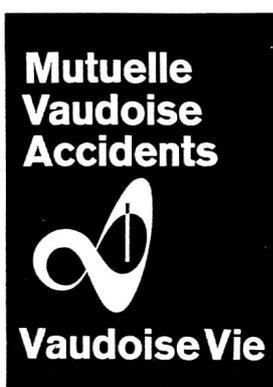
Nous voici — qu'on le veuille ou non — entraînés sur le plan politique : les comités ou assemblées des partis votent des résolutions et engagent leurs adhérents à voter de telle ou telle manière. Est-ce à la SPV ou à ses sections d'organiser des débats sur l'initiative antiatomique ? Je pense qu'elle ferait fausse route.

De telles discussions — dans son sein — ne pourraient que la diviser et l'affaiblir.

*Ernest Barraud.*

**accidents  
responsabilité civile  
maladie  
famille  
véhicules à moteur  
vol  
caution**

**assurances vie**



**La Mutuelle Vaudoise Accidents  
a passé des contrats de faveur  
avec la Société pédagogique  
vaudoise, l'Union du corps enseignant  
secondaire genevois et  
l'Union des instituteurs genevois**

**Rabais sur les assurances accidents**

## la main à la pâte... la main à la pâte... la main à la...

### UN VÉNÉRABLE OUTIL

« ...elle enseigne, en fait, des techniques dépassées, elle s'attarde à des coutumes dont la société s'est séparée depuis longtemps.

— C'est par cette citation, empruntée à René Hubert, que je termine, ce soir, Mesdames et Messieurs, mon bref exposé sur l'histoire contemporaine. »

Il se rassit, remercié par une brève salve d'applaudissements.

M. le Pasteur présidait ; il invita l'assemblée à poser des questions. Mais, personne n'osant lever la main, il se dévoua :

— Vous dites, Monsieur le Professeur, que l'école transmet aux enfants des techniques dépassées... Je veux bien vous croire... Mais nous serions heureux que vous illustriez cette grave déclaration. Lesquelles, par exemple...

— Remarquez tout d'abord, Monsieur le Président, que le texte que j'ai cité est objectif, qu'il ne constitue pas un jugement de valeur. L'école a certainement raison, malgré la machine à calculer et la caisse enregistreuse, de ne point abandonner le calcul mental. Elle ne peut précéder le siècle, le siècle dont l'évolution est imprévisible. Elle le suit avec un certain décalage et c'est normal. Malgré tout, on peut se demander si, parfois, elle n'aurait pas intérêt à combler, sur un point ou sur un autre, le fossé qui la sépare de la vie ! Vous me demandez un exemple de technique dépassée, je développerai celui de l'écriture.

Oh ! n'ayez crainte... Je me garderai bien de prendre parti pour ou contre la scripte. Il est vrai que le problème du genre d'écriture est bel et bien lié à l'outil ; mais, aujourd'hui, je ne m'occuperai que de l'outil du scripteur.

La plume réservoir et le stylo à bille, ce dernier surtout, ont presque partout supplanté l'ancien porte-plume, indépendant de l'encrier, qu'on trouve encore dans certains bureaux de poste et au guichet des banques. L'administration n'a pas besoin de l'attacher à une chaînette, personne ne l'emportera. Il reste là, abandonné, offrant en vain aux usagers son bec rouillé.

La caserne était, avec l'école, le dernier refuge de l'encrier. Or, cet été, au cours des examens pédagogiques des recrues, des essais ont été faits ; les sous-officiers et les experts avaient pris la précaution d'apporter quelques stylos supplémentaires pour les recrues démunies d'outils... On n'en eut guère besoin.

Les autorités scolaires, je le sais, se préoccupent du problème. Des commissions sont nommées qui en discutent. Tel maître est autorisé à faire une expérience limitée. Certes, le remplacement de l'ancien matériel par le stylo à bille va faire surgir quelques complications d'ordre pratique ou pécuniaire. Voilà toutefois, me semble-t-il, un cas typique où l'école se cramponne sans espoir à une technique dépassée.

A. Ischer.

*Barbacane, grillon des champs.*

Brochure Bibliothèque de travail n° 507-508-509. Edition de l'Ecole moderne, Cannes.

Mes élèves ont eu l'occasion d'élever des grillons. Et, au cours de nos observations, mille questions m'ont été posées sur la vie de ces insectes, auxquelles je n'ai pu répondre que bien médiocrement. J'étais pourtant pourvu des meilleurs ouvrages parus actuellement sur la vie des insectes.

La brochure de *Barbacane, grillon des champs*, satisfiera maintenant les observateurs les plus exigeants, fussent-ils être Fabre en personne..

Pendant trois ans, les élèves de la classe de Buzet-sur-Baïse ont élevé des grillons, notant systématiquement toutes les phases d'une vie minuscule, cachée dans l'intimité de la terre d'un vivarium.

Munis d'un outillage optique enviable, doués d'un sens étonnant de l'observation, ces élèves et leur maître, un spécialiste dans l'art de la photo, ont réalisé un reportage complet sur la vie de Barbacane.

De cette somme d'annotations est sortie une brochure au texte et aux photos d'une clarté parfaite, accessible à *chaque élève*.

Ajoutons que, sans nuire à la vérité scientifique, certaines pages sont teintées d'une auréole de poésie, pour le plus grand plaisir du lecteur.

La couverture, en couleurs sur deux côtés, donne à cet ouvrage une fort belle allure.

Une fiche-guide en fait un outil de travail personnel.

Commission BT de la GVT  
Ribolzi.

# Remarques et paradoxes sans prétention sur un sujet vieux comme le monde

Depuis des millénaires, on discute sur les méthodes d'éducation. C'est bien la preuve qu'on n'en a pas trouvé une qui soit parfaite. Il est probable que les éducateurs actuels ne seront pas plus heureux. Le mieux qu'ils puissent espérer, c'est de proposer quelques solutions partielles et transitoires, qui conviennent à certaines catégories d'aptitudes et de tempéraments.

\*

Instruire, c'est d'abord inculquer le désir et l'habitude de se faire une idée personnelle sur ce qu'on apprend. C'est aussi entraîner à voir un peu plus loin que ce qu'on sait déjà. C'est enfin encourager à étendre la méthode intellectuelle, acquise de la sorte, à d'autres objets, de plus en plus nombreux.

\*

Quand nous prétendons « apprendre » à nos élèves, nous devrions entendre ce terme au sens que lui donnait l'honnête homme du XVII<sup>e</sup> siècle. Apprendre à un enfant, ce n'est pas seulement lui inculquer bon gré mal gré, en spécialiste, l'orthographe, l'histoire ou l'astronomie ; c'est plutôt l'aider à élargir des connaissances raisonnables sur l'homme et sur l'univers, sur les sciences proprement dites aussi, mais moins dans leur technique que dans leur philosophie générale.

\*

En même temps que les connaissances, donnons à nos élèves le goût de l'acquisition et la méthode qui la leur procure. Qu'ils apprennent à écouter, à regarder, à lire intelligemment, à enregistrer et à classer le résultat de leurs expériences ; qu'ils s'habituent à assimiler en tout temps : lorsque des événements particuliers les sollicitent, mais aussi lorsque, apparemment, il ne se passe rien qui semble digne d'intérêt.

\*

L'enseignement primaire est certes un enseignement de première initiative. Mais l'initiation n'implique plus, de nos jours, une tutelle absolue du maître sur l'élève ; elle peut être vécue, elle inclut les recherches actives de l'élève, recherches qui étaient naguère l'apanage de l'enseignement supérieur.

\*

Les enfants sont en quelque sorte les patients de l'éducation. Fort heureusement, la plupart de ces patients-là ne prennent pas leurs médecins trop au sérieux ; ils sentent très tôt que l'éducation que l'on reçoit dans la famille et à l'école n'est rien à côté de celle que l'on reçoit de la vie.

\*

Les petits croient que les grandes personnes savent tout, et ils leur posent une foule de questions. Or ces questions se révèlent très éducatives... pour l'adulte ! Elles le forcent à réfléchir — à définir, par exemple, un terme abstrait dont on s'aperçoit tout à coup que l'idée qu'on s'en fait est bien vague. De là provient sans doute que, pour apprendre une langue étrangère, rien n'est plus efficace que de vivre avec des enfants parlant exclusivement cette langue.

Chacun sait qu'il existe des types visuels et des types auditifs.

Les « visuels » comprennent surtout par les yeux ; c'est devant un livre qu'ils sont capables d'attention soutenue, plutôt qu'en présence de quelqu'un qui parle longuement.

Les « auditifs » comprennent mieux par les oreilles, car celles-ci sont, chez eux, plus capables d'attention que ne le sont leurs yeux ; ils retiennent bien ce qu'on leur dit, mais moins facilement ce qui leur est apporté à leur cerveau par l'écriture et l'imprimé.

Nos élèves, dans leur majorité, appartiennent à la catégorie des « auditifs » ; ils demeurent pendant un certain temps analphabètes au point de vue intellectuel, alors qu'ils savent lire et écrire.

En Extrême-Orient, l'écriture, en grande partie idéographique, éduque particulièrement la vue ; elle exige un exercice perpétuel de la mémoire des yeux, et favorise par conséquent leur entraînement. Il serait intéressant de savoir si, là-bas, la proportion est inversée, c'est-à-dire si, contrairement à ce qui se passe parmi nos compatriotes et contemporains, le nombre des « Visuels » l'emporte sur celui des « auditifs ».

\*

Pour l'élève, le maître est toujours « l'homme qui sait ».

Or il est difficile de s'entendre entre gens qui ne savent rien, ou peu, et gens qui savent beaucoup, ou... presque tout !

Les premiers ne peuvent pas poser la question élémentaire qu'il faudrait ; les seconds abordent le problème par un côté qu'ils croient bien choisi, mais dont l'interlocuteur ne peut encore concevoir la valeur et l'intérêt.

C'est à « l'homme qui sait » de choisir minutieusement un point de départ. Souvent celui-ci est fourni par un détail que les enfants ont saisi au hasard, détail qui les a peut-être d'autant plus frappés que, dans l'état de leurs connaissances, ils ne le peuvent rattacher à rien. Tout l'art d'enseigner revient, en fin de compte, à savoir à la fois débiter et aboutir d'une façon aussi claire qu'incontestable.

\*

On apprend le plus souvent par l'analyse, par le raisonnement et surtout par la volonté. Il arrive quelquefois qu'on apprenne sans mérite aucun, par une sorte de révélation mystérieuse. Pendant quelques minutes d'intensité, on a l'impression que jaillit en nous une source fugace de réceptivité. Comme la foi, comme la sensibilité, l'intelligence aurait-elle ses instants de grâce et d'extase mystique ?

Chez nos élèves, ces moments-là, rares et précieux, ne doivent pas grand-chose au talent du maître, ni à son érudition, ni à son dévouement. Et pourtant, ce sont souvent les brèves illuminations montées des profondeurs de l'inconscient qui apparaissent aux yeux de l'éducateur comme sa récompense la plus tangible et son salaire moral le plus encourageant.

\*

Pendant les premières années de la vie, l'enfant, intellectuellement, se suffit. Les jouets sont pour lui

beaucoup plus que des figurations de choses ; ils sont les choses mêmes. Un ours de peluche est un être vivant, le meilleur des amis. Quelques mètres de gazon sont une forêt vierge peuplée non pas d'insectes et de vermineux, mais d'animaux fabuleux. Le jeune enfant voit souvent colossal, et vit volontiers dans l'enchantement d'un monde qu'il a fait lui-même.

Que ne sommes-nous encore comme lui ! En devenant adolescents, puis adultes, nous avons perdu peu à peu le pouvoir d'exaltation qui permet de se découvrir soi-même en découvrant les êtres et les choses. Nous nous sommes parfois si bien desséchés que l'ambiance coutumière ne nous parle plus guère, et, à elle seule, ne suffit plus à susciter en nous certaines puissances d'émotion.

Chez la plupart des adultes, cette rouille de l'enthousiasme n'est qu'humiliante. Chez les éducateurs, chez les maîtres d'école, elle est inquiétante.

Sachons donc ressusciter en nous les « révélations » de l'enfance évanouie. Efforçons-nous de ressembler à ceux, parmi nos petits élèves, pour qui tout est heureuse découverte et saine émotion.

\*

Nous avons trop tendance à croire que nos élèves s'instruisent exclusivement par la mémoire. Certes la

mémoire est un outil indispensable, qu'il serait sot et dangereux d'ignorer ou de sous-estimer. Mais cet instrument, si merveilleux soit-il, ne suffit pas à construire tout l'édifice. Il faut encore bien d'autres moyens à l'architecte ; il lui faut notamment de l'imagination.

L'assimilation d'une connaissance implique le plus souvent que l'on se représente des choses qu'on n'a pas sous les yeux, ou qui sont sous nos yeux sans que nous les voyions à proprement parler. Or l'imagination est précisément la faculté de « voir en images », de se représenter des objets par la pensée.

Si cette faculté fait défaut, on apprend mal ou, plus exactement, on se contente d'entasser des matériaux inertes dans un univers intellectuel peuplé d'ombres et de décombres.

\*

Les cancre, c'est-à-dire les mauvais élèves par vraie paresse, et non par manque d'intelligence, sont après tout une heureuse et salutaire réplique aux pédants. Quoi qu'il en soit, cancre et pédants sont des champignons parasites qui témoignent d'une mauvaise culture. Une pédagogie véritablement psychologique devrait faire disparaître les uns et les autres.

Violette Giddey.

# LES ENFANTS COMME ILS SONT...

## Ça, c'est un crac !

Jim, ça c'est un crac ! Un gars charpenté comme pas deux, des bras « comacs », des biceps de lutteur. Au « foot », un dur qui fonce pile et j'allais dire qui encaisse sans broncher. Hum ! Non. On n'ose pas trop le charger, Jim. C'est un tourbillon, un tremblement de terre, un pachyderme en fureur. Méchant ? Je ne crois pas. Mais si conscient de sa force d'athlète, si sûr de lui qu'il joue au petit potentat. Et c'est vrai qu'on n'a pas tellement envie de s'y frotter. On le craint, quoi ! Je l'ai vu quelquefois se bagarrer. Mazette, il n'y va pas de main morte. Directs par ci, revers par là, swings et « uppercut ». Moi, qui ne suis pas un malabar, je me tiens sur la réserve. Je n'admire pas tellement la force brutale.

Avec ça, un vocabulaire, un jargon, avec lequel il vous en met plein la vue. Il dit : un croulant, tu piges, un mec, je vais te coller un polant dans l'estomac.

Bon. Dans le fond, il m'amuserait plutôt s'il ne m'avait pas pris soudain en amitié. A rechercher ma compagnie, à me donner de grosses tapes d'amitié, des « Salut, Jean, comment ça va ». J'en suis un peu flatté et... ennuyé. J'aimerais mieux tenir moins de place dans sa vie. Surtout que je soupçonne son intérêt pour moi de n'être pas tellement désintéressé. Il doit viser mes cahiers de maths et d'allemand, où il n'est pas « fortiche », comme il dit.

Mais voilà que depuis la semaine dernière ça a changé, et c'est bien drôle. Nous avons eu un camp de ski, trois jours dans la neige, là c'était pénard. A ski, Jim se défend bien, encore qu'un peu lourdaud. Mais au dortoir, voilà qu'il me voulait à côté de lui, naturellement. J'aurais préféré comme voisin Loulou

ou Raoul. Enfin, il m'a signifié ma place d'un doigt si impérieux que je n'ai pas songé à discuter. Ça n'a pas mal été. Mieux que je croyais même. Sitôt sous sa couverture, sitôt endormi, le gros Jim. Vers minuit, je veux trouver mon mouchoir qui a glissé je ne sais où. J'allume ma lampe de poche et je vois devant moi un visage de bébé mafflu : Jim endormi. Et alors, c'est là que je me suis marré ! Jim suçait son pouce ! Jim, le crac, Jim, le bagarreur, Jim, le caïd, suçait son pouce ! J'en ai ri tout seul, longtemps. Il a ouvert l'œil, puis l'autre, m'a regardé drôlement. Moi aussi, je l'ai regardé drôlement, toute peur envolée. Il ne m'impressionnait plus. J'ai compris qu'il n'était plus qu'un gros poupart qui jouait au matamore.



Son amitié pour moi s'est refroidie. Pourtant je demeure aimable envers lui. J'ai quelquefois envie de passer ma main dans ses cheveux frisés... avec bienveillance. Mais au « foot », je fonce sur lui, et c'est lui maintenant qui me craint et m'évite. Cela étonne tout le monde. Eh ! j'ai mon petit secret !

Georges Annen.

*Impressions  
d'un voyage au Brésil*

# ||| Rio de Janeiro

Tant de voyageurs ont déjà décrit cette baie, sans doute la plus belle du monde, ses îles vertes, les rochers, les collines, « Pao et Morros » qui la bordent, les montagnes qui la dominent, l'extraordinaire sensation de beauté qui désespère le nouveau venu, qu'il arrive par mer ou par terre, ses plages, Copacabana I, Panema, Leblon, la forêt tropicale qui l'enserme de toutes parts, les gratte-ciel blancs, que nous ne répéterons pas ce qu'ils ont dit ou écrit avec force superlatifs... Comme tous, nous gardons de Rio de Janeiro, cette belle paresseuse étendue dans le plus beau pays du monde, une nostalgie qui vous tient... vous rappelle doucement en ces lieux charmeurs.

Au contraire, de Sao Paulo, Rio n'a plus d'espace pour s'étendre largement. On a construit partout où c'était possible ; il est difficile à l'étranger de s'y reconnaître, même avec un plan, tant la topographie de la ville échappe au commun. Allons donc au hasard, Avenida Rio Branco, Avenida Presidente Vargas, immenses artères, toutes bruyantes de vie, étourdissantes du flux extraordinaire des véhicules. Qui n'a pas vu la circulation à Rio ne peut se faire une idée de ces milliers et milliers d'autobus de toutes catégories, qui y circulent à toute vitesse, sans le moindre souci des règles de la circulation. Les véhicules se frôlent, se croisent, se dépassent en un flot dense et continu, dans un brouhaha fantastique d'appels de klaxons, de sirènes. Il vaut la peine de s'arrêter un moment pour observer cela, pour autant que votre tête soit solide. Et quels extraordinaires chauffeurs, quelle dextérité au volant et quels réflexes ! Montons dans un de ces bus dont la carrosserie brinqueballe et filons — A Dieu vat' — par la splendide avenue de l'Atlantique, vers Copacabana. Sur la fameuse plage en demi-cercle, d'immenses vagues vertes déferlent et le drapeau noir flotte sur les postes des gardiens. Personne ne peut entrer dans l'eau, le danger étant trop grand. Tournons-nous alors vers le rivage où les gratte-ciel s'alignent, succession d'hôtels géants, de palaces, d'habitations de luxe. Royaume des gens aisés que guettent parfois, lorsque la nuit est là, des gars inquiétants, descendus des « favelas », poussés par la misère et la faim. (Sous nos yeux, et sans que nous ayons le temps de réagir, deux Noirs ont volé 100 000 francs à un jeune Français, quelque peu étourdi et confiant ; sans espoir de les revoir, bien entendu !)

Car, derrière les palaces, sur les « morros » où il est impossible de construire, les déshérités, les pauvres, la fange de la ville s'est accrochée à la pente sur des terrains vagues, bâtissant de misérables huttes, serrées les unes contre les autres, en des agglomérations aériennes d'un pittoresque invraisemblable, sans eau, sans hygiène, sans lumière. Ce sont les Favelas. Il y en a environ 200 à Rio peuplées de plus d'un demi-million d'habitants, presque tous noirs, métis, mulâtres. C'est là qu'échouent presque fatalement les émigrants qui n'ont pas réussi dans leurs rêves de faire fortune au Brésil. C'est là qu'habitent pourtant des familles honorables d'ouvriers qui, faute de moyens, ne peuvent se loger ailleurs, surtout si la famille est nombreuse. Mais c'est aussi le repaire des dévoyés, des paresseux, de gens louches, qu'il ne fait pas bon rencontrer. On y

manie le couteau facilement et la police n'y monte qu'en force. Il est dangereux de pénétrer dans une favelle, en tant qu'étranger, même animé des meilleures intentions. Et si A. Camus et ses collaborateurs ont pu y tourner leur fameux film « Orfeu Negro », ils le doivent au Père X, prêtre affecté aux favelas. Nous eûmes le plaisir et la chance de voyager avec cet excellent garçon, un dur, qui porte « blue-jeans » sous sa soutane, habitué aux dangers, accomplissant sa difficile mission avec un entrain admirable ; c'est lui qui nous a amplement renseigné sur les favelas, nous a recommandé de ne pas y aller. Et pourtant, le sort a voulu que nous y pénétrions, non pas à Rio, mais à Bahia, et surtout que nous en ressortions sans mal !

Six cent mille personnes vivent donc dans les favelas de Rio, expression de la plus noire misère qui soit. Le plus pauvre d'entre nous y ferait figure de riche. La faim hante journellement ces malheureux ; les conditions de logement, de vie y sont incroyablement précaires, l'hygiène nulle : aussi les maladies y trouvent-elles les conditions idéales de développement favorisant une forte mortalité.

Taudis qui se dressent en pleine ville, « Cantagallo », « Cabritos », « Babilôna », noms émouvants, accrochés aux « morros », parmi les fleurs aux étonnantes couleurs, au milieu du linge qui claque au vent, avec vos nuées de négrillons et de gamins de toutes couleurs dans la liberté la plus totale, vous resterez une image qu'on n'oublie plus jamais...

Il convient de signaler que le problème des favelas préoccupe les autorités civiles et religieuses, les médecins, les sociologues. Partout où cela est possible, on tente de créer des habitations, qui respectent les lois de l'hygiène et le sens d'indépendance des habitants des favelas. De plus, on note des embryons d'organisation communautaire, sorte de comités de favelas. Mais le problème, qui est celui de toutes les grandes villes du monde, est loin d'être résolu.

A. Schwab

## Programme d'été aux USA pour de jeunes Suisses

« Experiment in International Living », institution internationale reconnue par l'UNESCO, offre aux jeunes Suisses et Suissesses d'au moins 18 ans la possibilité de faire la connaissance des Etats-Unis en partageant pendant un certain temps la vie américaine de tous les jours, grâce à l'hospitalité de familles disposées à les accueillir. Par de telles rencontres, ces jeunes gens peuvent contribuer à une meilleure compréhension internationale.

Le programme de l'été 1962, publié par le secrétariat suisse d'« Experiment » à Thalwil/ZH, annonce divers séjours de 5 à 10 semaines aux Etats-Unis ainsi que de nombreuses bourses qui permettent de ramener les frais d'un tel programme à 1500 francs. « Experiment » assure des séjours analogues au Mexique, en Israël et aux Indes.

Des programmes détaillés peuvent être obtenus au secrétariat de l'« Experiment » et à la Chancellerie du Conseil de l'Ecole polytechnique fédérale à Zurich (Leonhardstrasse 33, bureau 47d<sup>1</sup>).

## BIBLIOGRAPHIE

**Elévation**, par Mad Elaimé.

On peut se procurer ce recueil dans la plupart des librairies, ou en versant simplement 5 fr. au compte de chèques postaux de Héliographia, No II 3317, Tivoli, 2, Lausanne.

A côté de divers poèmes — que chacun appréciera selon son sentiment — ce recueil contient certains morceaux qui pourront être taxés d'« hérésie » par ceux dont la religion s'appuie sur des croyances, des dogmes et des rites.

Or, aujourd'hui, beaucoup de gens, croyant néanmoins en Dieu, en la réalité de Son Esprit, ne peuvent plus s'accommoder de l'immobilisme d'une telle religion. C'est avant tout — selon l'enseignement du Christ — à l'esprit de recherche, de vérité, de vie qui sourd en eux qu'ils demandent leur inspiration. C'est tout spécialement à eux que s'adresse l'auteur.

L. M.

**L'éducation des enfants physiquement handicapés**, par P. Oléron. Editions Presses Universitaires de France. 157 pages. 6 NF.

La présence, chez certains enfants, d'une déficience physique grave oblige les éducateurs à recourir à une pédagogie originale. Celle-ci diffère totalement de celle qui s'adresse aux déficients mentaux : il ne s'agit pas d'adapter un enseignement à des enfants aux possibilités intellectuelles limitées mais plutôt d'inventer des procédés qui permettront d'atteindre, au-delà du handicap physique, une intelligence normale ou même supérieure. Le but de cette éducation est de rendre l'individu capable de subsister par lui-même, d'en faire un être indépendant.

Les handicapés physiques peuvent être rangés dans trois catégories : les sourds, les aveugles, les déficients moteurs.

De tous les infirmes, ce sont les sourds-muets qui sont dans la situation la plus difficile. Autant que possible, il faut leur enseigner la langue orale plutôt que la langue mimique qui reste pauvre et accentue l'isolement social. Le problème est beaucoup plus simple lorsque l'enfant est devenu sourd après avoir appris à parler : dans l'expression orale comme dans les capacités d'acquisition de la langue, il marque une grande supériorité sur le sourd-muet.

L'éducation des aveugles accorde une grande place au développement physique et à l'éducation sensorielle de façon à assurer leur autonomie dans le milieu où ils doivent vivre. L'écriture Braille reste le meilleur moyen d'information écrite mais elle peut être remplacée par la dactylographie comme mode d'expression.

Les infirmes moteurs ne peuvent pas recevoir un enseignement dans une classe normale : ils suivent alors des cours à domicile ou dans des établissements spécialisés. Dans ce cas, la tâche des maîtres est de favoriser une réadaptation qui aura d'autant plus de chances de réussir qu'elle aura été entreprise sitôt après le dépistage de la maladie ou de l'infirmité. Le milieu nécessairement pauvre dans lequel vivent ces handicapés peut être enrichi par l'apport des moyens audio-visuels.

En fin de volume, Oléron aborde quelques questions générales telles que : la collaboration avec les parents, la création de centres éducatifs et la formation du personnel spécialisé.

F. B.

**Un art néolithique en pays vaudois**

Cependant sur l'ensemble de notre territoire, jusqu'à maintenant, aucune forme d'art néolithique n'avait été décelée, si ce ne sont quelques représentations sur céramique de motifs géométriques, mais aucune peinture, ni aucune gravure. Et pourtant la découverte d'une telle forme serait très précieuse pour les historiens de chez nous, autant que pour nos ethnologues. Nous n'avons, en effet, que des données très relatives sur l'origine des populations néolithiques ayant vécu dans nos contrées dès le IVE millénaire. Or, il se peut que nous soyons enfin plus largement renseigné sur cette question d'ici quelques années puisque, d'une part il semble que les formes d'art d'un peuple ou d'un ensemble de peuples indiquent les influences démographiques qu'ils ont subies et puisque, d'autre part les découvertes se poursuivent ces dernières années et les recherches des préhistoriens s'orientent de plus en plus vers l'identification d'un véritable art néolithique, en pays romand.

**Questionnez, on vous répondra !**

*Mes élèves âgés de 14-15 ans, quoique en majorité de condition simple, (et comme la plupart des vôtres aussi n'est-ce pas ?) voyagent passablement ! Ne sommes-nous pas au siècle de la bougeotte ? Les cols suisses ? plus besoin de faire un dessin ! Paris ? la mer ? Ce n'est plus un secret pour beaucoup. Tant mieux pour la nouvelle vague, mais comment en profite-t-elle ? That is the question.*

*Dès septembre (soit après la rentrée des vacances) l'Italie fut choisie comme centre d'intérêt. Etude de la carte, croquis, nomenclature, images, films-fixes, diapos. Tout y passe. Mais comme rien ne vaut le « vécu » je demande : « Qui d'entre-vous, est déjà allé en Italie ? — le tiers de la classe lève la main. Christian a même « fait » toute l'Italie d'un bout à l'autre « en bagnole » ! — magnifique, tu vas nous raconter un tas de choses intéressantes. Et tandis que la classe voit sur l'écran défiler monuments et sites célèbres, je sonde les souvenirs récents de Christian :*

*Ah, voilà la Tour penchée ! — Dans quelle ville ? — J'me rappelle plus ! Passe la Place St-Pierre, à Rome. Christian s'en souvient vaguement !*

*Passe le Colisée. Qu'est-ce que c'est, Christian ? Je ne sais pas, je ne l'ai pas vu ! le reste à l'avenant. Sidéré, je demande tout de même ce qui lui reste de l'Italie. Oh, y a des autostrades sensass, on tapait du 120 tout le long ! On a mis X heures jusqu'à... On a bien mangé à... etc., etc.*

*Daniel qui a passé 15 jours à Rimini, ignore sur quelle côte ça se situe ! Grâce à un sketch sur disque de Robert Lamoureux, Michel sait par cœur que Rome, c'est très abîmé, qu'on y trouve des cirques même pas bâchés, des colonnes pas finies, et que des touristes errent depuis 10 ans dans des colonnes pas finies, et que des touristes errent depuis 10 ans dans le Musée du Vatican sans en trouver la sortie !*

*Vivent les souvenirs de vacances, les voyages forment la jeunesse !*

F. Perret (Najaros)

# J. Muhlethaler

Par son format agréable et léger, 15 × 20,5, l'élégance de sa présentation, reliure pleine toile, fers spéciaux, toutes les illustrations en 4 couleurs, ses textes d'une réelle valeur littéraire,

## la collection « JUNIOR CLUB »

des Editions Brepols sera appréciée par tous les jeunes lecteurs de 12 à 18 ans

Th. Fleischmann	TAPIN, TAMBOUR DE BONAPARTE EN ÉGYPTÉ
C. J. Fichet	CAPITAINE TWIN
Paul Vialar	SOUS LE PAVILLON NOIR
Pierre Descaves	MONSIEUR MOLIERE
H. de Monfreid	L'ENFANT PERDU
L. Marchal	LES BANDEIRANTES
F. d'Eaubonne	LE GABIER DE SURCOUF
Ch. Chery	UN ENFANT DES RIVIÈRES
M. Duino	MARCO, LE COQ NOIR DE VICENCE

En vente dans toutes les librairies. Le vol. 7.50.

Agent général pour la Suisse : J. Muhlethaler, 27, rue des Eaux-Vives - Genève.

### LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des Unions chrétiennes de Jeunes gens et des Sociétés de la Croix-Bleue recommande ses restaurants à



#### LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22  
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

#### GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17  
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47  
Hôtel-Restaurant de l'Ancre, rue de Lausanne 34

#### NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

#### MORGES

Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

#### MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

#### SIERRE

Restaurant D.S.R., place de la Gare



### Société vaudoise de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

La caisse-maladie qui garantit actuellement plus de 1200 membres de la SPV avec conjoints et enfants

assure :

Les frais médicaux et pharmaceutiques. Une indemnité spéciale pour séjour en clinique. Une indemnité journalière différée payable pendant 360, 720 ou 1080 jours à partir du moment où le salaire n'est plus payé par l'employeur. Combinaison maladie-accidents-tuberculose, polio, etc.

Demandez sans tarder tous renseignements à  
M. F. PETIT, RUE GOTTEZZA 16, LAUSANNE, TÉL. 23 85 90

### MILCOP

le duplicateur sans concurrence

### HEBEL

le matériel moderne pour dessin technique

### PLASTICO D.A.S.

la pâte à modeler en poudre

s'achètent chez F. PERRET, membre SPR  
Valangines 40, Neuchâtel - Tél. 5 74 28

Conditions spéciales au corps enseignant

Passez vos commandes sans tarder !

Références, prospectus à disposition

6 Bibliothèque  
Nationale Suisse  
B e r n e

J. A.  
Montreux 1